



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	15
Votants	15

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 3 juin,

Le Conseil Municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/25 -

Date de la convocation municipale : 28 mai 2020

OBJET :

Approbation du Budget Primitif
2020 - Budget Principal 61600 -
M14

Présents :

Mmes Régine FARLIN - Mélanie GALVEZ - Karine BOUVET - Natacha GRISONI - Sophie KERNEN - Véronique LEFUR - Virginie BOCCA - MM. Alain GRANDGIRARD - Jean de PALEVILLE - Stéphane LUCIBELLO - Christian DENANS - Alain BROUSSE - Olivier BEDUS - Thierry MOPIN - André BERTERO.

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le projet de Budget Primitif dressé par lui pour l'exercice 2020 et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Après avoir débattu du budget, chapitre par chapitre, l'avoir voté et avoir consigné le résultat des votes au tableau à transmettre à Monsieur le Sous-Préfet, Commissaire Adjoint de la République de l'Arrondissement d'Aix-en-Provence,

Le Conseil Municipal arrête pour l'exercice 2020 le budget aux sommes suivantes :

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Section de Fonctionnement	789 527,15 €	810 397,69 €
Section d'investissement	590 064,35 €	811 467,35 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS

André BERTERO

Le Maire d'AURONS certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération.